Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1105

Buchbesprechung: Échec scolaire et illettrisme [Jean-Pierre Fragnière, Anne

Compagnon]

Autor: Guyaz, Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTE DE LECTURE

Illettrisme

L'illettrisme, qu'il faut distinguer de l'analphabétisme, est, contrairement aux idées reçues, une friche sociale dans une éducation de bon niveau.

(jg) Sous le titre Echec scolaire et illettrisme, un ouvrage rassemble les contributions à une journée d'études qui s'est tenue à Genève il y a un peu plus d'une année. La presse en parla abondamment, relevant quelques exemples spectaculaires comme l'incapacité de lire un annuaire ou d'effectuer des opérations arithmétiques simples. Car l'illettré n'est pas l'analphabète. Il s'agit de quelqu'un qui ne sait presque pas lire et écrire, mais qui a tout de même quelques notions élémentaires. Il a suivi l'école obligatoire de façon quasiment normale.

On trouve dans ce livre une idée fondamentale: l'illettrisme ne traduit pas une baisse du niveau d'éducation, mais au contraire sa hausse très sensible. Mais une partie de la population, celle qui se situe au bas de l'échelle, n'arrive plus à suivre. Autrefois, elle constituait une catégorie sociale bien reconnue, celle des mauvais élèves qui avaient de la

peine à s'en sortir. Ceux-ci étaient noyés dans la masse des manœuvres de l'industrie et des ouvriers agricoles. Aujourd'hui ils sont des analphabètes fonctionnels, de plus en plus décrochés du mouvement principal de la société. L'illettrisme ne prend donc un sens que par rapport aux attentes de la société. Il est un échec parce que le rapport à l'écrit est de plus en plus important dans toutes les activités professionnelles et sociales, y compris les plus modestes.

L'échec scolaire: un sens nouveau

Walo Hutmacher écrit à ce propos des pages éclairantes sur l'échec scolaire: on est passé d'une situation où l'échec désignait le cas d'un élève «normalement doué» qui ne réussissait pas «normalement» à l'école à une conception où le mot échec s'applique à toutes les situations où un élève se retrouve en

la consommation concerne le fait qu'il exclut les primes des assurances-maladie. Cette critique résulte, comme le montre l'argumentation de l'OFS qui repose, entre autres, sur la pratique internationale, d'une interprétation erronée de l'indice. Dans le domaine de la santé, en effet, l'indice des prix à la consommation se doit de mesurer l'évolution des prix des biens (médicaments, appareils médicaux) et des services (services des médecins, des denhôpitaux, des services paramédicaux) relatifs au domaine de la santé et non l'évolution des primes d'assurances, celles-ci n'étant qu'un moyen de financer la consommation de ces divers biens et services. Les dépenses des ménages pour les primes d'assurances-maladie interviennent, par contre, au niveau de la pondération à attribuer au domaine de la santé en complément aux dépenses directes des ménages dans ce domaine et aux dépenses non remboursées par les caissesmaladie. La Commission de statistiques conjoncturelles et sociales a donc considéré comme bien fondé le fait de con-

tinuer à exclure de l'indice des prix à la consommation les primes d'assurances. Conscient toutefois des besoins en information dans le domaine des primes d'assurances, l'OFS envisage de s'atteler dès 1993 à l'élaboration d'un indice des assurances.

Cette rapide présentation du nouvel indice des prix à la consommation montre clairement les efforts entrepris en vue de mettre à disposition du public et de tous les partenaires intéressés un instrument fiable de l'évolution des prix pour l'ensemble de la Suisse. Un tel instrument, bien qu'il reflète au mieux la réalité, ne pourra toutefois jamais la représenter dans toute sa complexité et sa diversité.

De plus l'indice qui entrera en vigueur en mai 1993 est tributaire de l'état actuel des connaissances scientifiques et des moyens mis à disposition de l'Office fédéral de la statistique pour son amélioration et pour sa réalisation. Il serait souhaitable dès lors que les efforts entrepris se poursuivent afin que la Suisse puisse toujours disposer du meilleur outil statistique possible.

difficulté grave et ne parvient pas à s'en sortir dans un cursus normal.

L'école publique servait autrefois à transmettre des valeurs civiques plutôt que des connaissances et à sélectionner les quelques enfants du peuple destinés à occuper des positions sociales plus élevées. Or, aujourd'hui, la transmission des connaissances est devenue décisive et la société tout entière accorde une grande importance au jugement de l'école. Selon Hutmacher, la qualification des uns n'a de sens que s'il y a une relative déqualification des autres.

Inhérent au système?

L'échec est donc un trait constitutif du système scolaire. Mais les parents sont de plus en plus agissants et les enseignants soumis à des pressions de plus en plus fortes. L'existence d'une faible minorité d'élèves inadaptés et condamnés à l'illettrisme est au fond une quasi nécessité pour le bon fonctionnement de l'école. Il s'agit bien sûr d'un point de vue théorique, d'une vision extérieure que tous les protagonistes de l'école rejettent certainement avec horreur. Mais il s'agit peut-être là de ce nœud obscur et tragique que l'on retrouve au centre de bien des phénomènes sociaux.

Ces illettrés sont bien sûr et avant tout des enfants d'immigrés pauvres, scolarisés dans une autre langue que celle de leurs parents. De façon assez singulière, les auteurs signalent qu'il y a peut-être un avenir pour eux: les progrès de l'informatique à travers l'usage des crayons optiques et des souris, des clics qu'il suffit de faire sur des icônes ou des pictogrammes, rendraient moins nécessaire l'usage de l'écriture. C'est là un raisonnement absurde: une tâche assez simple et logique pour qu'elle puisse être accomplie par un simple choix de symboles sur un écran sera à son tour automatisée dans un avenir proche. Le développement des robots rend encore plus nécessaire la connaissance et ne la rend pas moins utile.

Ce livre ne propose pas tellement de solutions. Mais à notre sens, la seule réponse possible consiste en l'élévation progressive et générale du niveau de l'instruction partout dans le monde. L'effort est entrepris, mais le chemin est encore long avant la fin de l'illettrisme!

Echec scolaire et illettrisme, sous la direction de Jean-Pierre Fragnière et Anne Compagnon, Editions EESP, Lausanne 1992.